Camping ★★★ Chalets

CONTRAT DE RESERVATION

Ce formulaire est interactif : pensez à l'environnement, complétez-le à l'écran !

DEMANDE DE RESERVATION DU : .....

Coordonnées

NOM : .....
PRENOM : .....
NÉ(E) LE : .....
ADRESSE : .....
CP : ..... VILLE : .....
PAYS : .....
TELEPHONE : .....
EMAIL : .....
NEWSLETTER ☐ Oui ☐ Non

Accompagnants

NOM : ..... PRÉNOM : ..... NÉ(E) LE : .....
NOM : ..... PRÉNOM : ..... NÉ(E) LE : .....
NOM : ..... PRÉNOM : ..... NÉ(E) LE : .....
NOM : ..... PRÉNOM : ..... NÉ(E) LE : .....
NOM : ..... PRÉNOM : ..... NÉ(E) LE : .....

ANIMAL ☐ Oui ☐ Non Type : .....
Les chiens de 1ère et 2ème catégorie ne sont pas admis. Sur le camping, les animaux doivent être tenus en laisse, ne peuvent être laissés seuls et doivent être amenés en dehors du camping pour leurs besoins.

Dates du séjour

Je souhaite réserver du..... au ..... soit ..... nuits

Emplacement de camping

1. Je souhaite réserver : ☐ Centre ☐ Verdon ☐ Hauteurs ☐ Cerisier
☐ Sanitaire privé (zone Centre) *Nouveauté 2021*
J'ai un(e) : ☐ Tente ☐ Caravane ☐ Campingcar de dimension .....

2. Je souscris aux options :
☐ Tente suppl ☐ Véhicule suppl
☐ XXL (130m²) ☐ Frigo 100L (sous réserve de dispo)

3. Je souscris à l'offre :
☐ Standard (acompte 90€, voir conditions générales de vente*)
☐ Sérénité (acompte 90€, voir conditions générales de vente*)

4. Je souscris à l'assurance de Campez Couvert © (3.5%) ☐ Oui ☐ Non

Location de chalet / écolodge

1. Je souhaite réserver :
☐ Ecolodge Liberté (2/4 pers) ☐ Ecolodge Liberté (2/5 pers)
☐ Chalet Loisirs (2/4 pers) ☐ Chalet Confort (2/6 pers)
☐ Chalet Détente (2/5 pers) ☐ Chalet Plein Air (2/5 pers
☐ Chalet Evasion (2/5 pers) *Nouveauté 2022*

2. Je souscris aux options :
.....drap 2pers .....drap(s) 1pers .....serviette(s)
☐ Nettoyage final ☐ Kit bébé (lit et chaise)

3. Je souscris à l'offre :
☐ No Flex (acompte 100%, voir conditions générales de vente*)
☐ Standard (acompte 30%, voir conditions générales de vente*)
☐ Sérénité (acompte 30%, voir conditions générales de vente*)

4. Je souscris à l'assurance annulation de Campez Couvert © (3.5%) ☐ Oui ☐ Non

Montant du séjour

Montant de l'hébergement	.....€
+ Personnes suppl et options	.....€
+ frais de réservation :	.....€
+ assurance Campez Couvert ©	(U.....€)
TOTAL (hors taxe de séjour et éco-participation) :	0.....€

Acompte pour réserver

A titre d'acompte déductible :	.....€
+ frais de réservation :	.....€
+ assurance de Campez Couvert ©	(.....€)
TOTAL =	.....€

que je règle par : ☐ Chèque (à l'ordre de Chasteuil-Provence)
☐ Chèque Vacances (au nom du titulaire de la réservation)
☐ Virement ☐ CB (NB : il est conseillé de réserver sur notre site)

Je, soussigné, ... , déclare avoir pris connaissance des conditions générales de réservation ci-dessous. Conformément à celles-ci, je m'engage à régler le solde du séjour initialement prévu selon les conditions de l'offre que j'ai choisie.

Fait le : ..... Signature :

A : .....

NOS CONDITIONS GENERALES DE VENTE

DOMAINE CHASTEUIL VERDON PROVENCE
819/02/2022

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de l'offre d'un séjour proposé par le loueur à partir du site internet www.chasteuil-provence.com, par courrier ou sur place.

L'acceptation de l'offre de séjour entraîne l'entière adhésion du client aux présentes conditions générales de vente et l'acceptation sans réserve de l'intégralité des dispositions.

1 / Définitions

2 / Tarifs et taxe de séjour

3 / Capacité et caractéristique des hébergements

4 / Conditions de réservation

5 / Assurance annulation et interruption de séjour

6 / Conditions de paiement du solde

7 / Modification de séjour

8 / Annulation & Interruption de séjour

9 / A l'arrivée du client

10 / Pendant le séjour du client

11 / Au départ du client

12 / Animaux

13 / Litige & Médiation

14 / Image

15 / Informatique et liberté

Le client peut choisir entre :

Une offre no Flex

Jusqu'au 31/3/2021

Le client bénéficie d'un tarif plus avantageux mais la totalité du séjour doit être réglé au moment de la réservation. Dès lors, il ne peut plus peut plus ni annuler ni modifier sa réservation.

Une offre standard

Le client peut annuler jusqu'à 30 jours avant sa date d'arrivée mais l'acompte versé n'est pas remboursé. Le client peut modifier son séjour jusqu'à 30 jours avant sa date d'arrivée prévue, en fonction des conditions de location et des disponibilités, moyennant des frais de modification.

Une offre sérénité

qui permet de changer d'avis.
Le client peut annuler sans frais* son séjour jusqu'à 30 jours avant sa date d'arrivée. Le client peut modifier sans frais son séjour jusqu'à 7 jours avant sa date d'arrivée prévue, en fonction des conditions de location et des disponibilités.

Dans le cas de la COVID-19 l'établissement accepte les modifications et annulations de séjour de dernière minute si un nouveau confinement ou une restriction de circulation devait être décidée par le gouvernement.

*A l'exception des frais de l'option assurance annulation éventuellement souscrite lors de votre réservation

	Offre No Flex	Offre Standard	Offre Sérénité
Souscription	**Jusqu'à J - 90**	**Toute l'année**	**Toute l'année**
Paiement	Solde du séjour à la réservation	Solde du séjour à **J - 30**	Solde du séjour à **J - 30**
Modification* (Dates, hébergement) sous réserve de disponibilité	-	✓ Jusqu'à **J - 30** 30€ de frais	✓ Jusqu'à **J - 7** Gratuit
Annulation*	-	✓ Jusqu'à **J - 30** Acompte perdu	✓ Jusqu'à **J - 30** Acompte remboursé **
Assurance Annulation & Interruption de séjour	En option	En option	En option

* Dans le cas du COVID-19 l'établissement accepte les modifications et annulations de séjour de dernière minute si un nouveau confinement ou une restriction de circulation devaient être décidés par le Gouvernement.

** A l'exception des frais de l'option assurance annulation et interruption de séjour éventuellement souscrite lors de votre réservation

1/ Définitions

« EMPLACEMENT » désigne les emplacements loués pour l'installation de tentes, caravanes ou camping-cars des clients dans le camping.
« LOGEMENT » désigne tous les hébergements meublés (chalets, écolodges,...) hors emplacements, proposés à la location par le loueur.
« HÉBERGEMENT » désigne indistinctement les emplacements et les logements.
« SEJOURS » désigne l'offre d'un emplacement ou d'un logement assortie, le cas échéant, de prestations annexes gratuites ou payantes.
« LOUEUR » désigne le Domaine Chasteuil Provence.
« CLIENT » désigne toute personne réservant un séjour et/ou toutes prestations proposées par le loueur sur le site internet
www.chasteuil-provence.com, via la centrale de réservation, par
courrier ou directement sur place.
LANGUE DU CONTRAT : Les présentes conditions générales de vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte
français ferait foi en cas de litige.

2/ Tarifs et taxe de séjour

2.1 Généralités

Les tarifs ou informations publiés sur notre site internet www.chasteuil-provence.com sont les tarifs de base, TVA incluse, ne comprenant pas les prestations optionnelles ni les frais de dossier. La taxe de séjour, collectée pour le compte de la communauté de communes APV, n'est pas incluse dans nos tarifs. Son montant est déterminé par personne de plus de 18 ans et par jour. Les tarifs peuvent évoluer au fur et à mesure de la saison sans que le client ayant payé le prix le plus élevé ne puisse en aucun cas bénéficier d'un remboursement de la différence entre le prix qu'il a payé et le prix promotionnel.

2.2 Emplacement

2L'emplacement peut accueillir au maximum: 6 personnes, 2 voitures, 1 installation et 1 petite tente.

· Le tarif inclut : le prix du forfait de base (1 emplacement de 100m2 + 1 installation (tente ou caravane ou camping-car) + 1 voiture + 2 personnes), l'accès aux sanitaires, la piscine (aux dates d'ouverture), l'aire de jeux et autres équipements et aux activités proposées (gratuites ou payantes).

· Le tarif spécial camping-car inclut : 1 emplacement de
100m2 + 1 camping-car + 2 personnes, un branchement électrique (10ampères), l'accès à l'aire de service camping-car. Pas d'accès aux sanitaires ni à la piscine.

· En option, avec supplément : branchement électrique (10
ampères), personnes supplémentaires, voiture supplémentaire, tente
supplémentaire, place XXL (30m2 en plus), offre sérénité, assurance annulation et interruption de séjour.

2.3 Logement

Chaque logement est loué équipé selon l'inventaire fourni. Les logements sont non-fumeurs.
· Le tarif inclut : le prix de la location pour un nombre de personne donné, les charges (eau, électricité, gaz, ordures ménagères), un véhicule, le chauffage électrique (hors saison), la climatisation (selon le logement), l'accès à la piscine (aux dates d'ouverture), l'aire de jeux et autres équipements et aux activités proposées (gratuites ou payantes).

· En option, avec supplément : location de draps, location de serviettes,
location de lit bébé, location de chaise haute, forfait ménage, offre sérénité, assurance annulation et interruption de séjour.

3/ Capacité et caractéristiques des hébergements

Un hébergement est prévu pour un nombre déterminé d'occupants. Il ne peut être occupé par un nombre supérieur de personnes (enfants et bébés compris) : le responsable du camping est en droit de refuser toute personne supplémentaire.

Les mineurs non accompagnés de leurs parents ou d'un tuteur légal ne peuvent être admis.
Il convient de se référer au descriptif écrit de l'aménagement disponible sur les rubriques «locations» et «emplacements» du site internet www.chasteuil-provence.com afin de connaître la composition exacte de chaque hébergement. Les plans et photos des hébergements sont donnés à titre illustratif. La disposition et les caractéristiques peuvent varier d'un modèle à l'autre.

4/ Conditions de réservation

Le client a la possibilité de faire sa réservation en ligne, par courrier ou sur place. Concernant les réservations sur le site web, pour que la commande soit validée, le client devra, après en avoir pris préalablement connaissance, accepter, en cliquant à l'endroit indiqué, les présentes Conditions Générales.

Selon l'article L. 221-28 12° du Code de la consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations
d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs fournis à une date ou selon une périodicité déterminée.
Toute réservation doit être accompagnée d'un versement :
- d'un acompte, déterminé en fonction du type d'hébergement réservé : jusqu'à 70€ pour un emplacement, et 30% du montant du séjour pour un logement.
- de frais de dossier de 10 à 20€.
- d'éventuels frais de souscription à l'assurance annulation-interruption de séjour.

Après vérification des disponibilités à réception de la demande, le loueur accepte la réservation et envoi au client une confirmation par courrier électronique contenant le détail de son séjour (contenu des prestations, dates et durée, prix et modalités de règlement).

En cas de demande pour un emplacement ou une location spécifique, le loueur s'efforcera de donner satisfaction au client. Toutefois, l'attribution de cet emplacement ou hébergement pourra être modifiée, sans qu'aucun remboursement ne puisse être demandé.

Les réservations ne lient le loueur que s'il les a acceptées, ce que le loueur est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Le Domaine Chasteuil Provence propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Le loueur se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.

La réservation d'un hébergement est faite à titre strictement personnel. Le client ne peut en aucun cas sous-louer ni céder sa réservation sans le consentement préalable du loueur.
Le loueur se réserve le droit de refuser l'accès aux clients se présentant avec des personnes non mentionnées lors de la réservation.

5/ Assurance annulation et interruption de séjour

L'assurance annulation et interruption de séjour est facultative mais le client est invité à y souscrire lors de sa réservation. L'assurance Campez-Couvert, proposée par le loueur, est facturée 3.3 % du montant total du séjour TTC, et s'ajoute à l'acompte. Elle doit être souscrite à la réservation et couvre les accompagnants déclarés sur le contrat de réservation, sous certaines conditions. Cette assurance couvre notamment les annulations de séjour en cas de maladie (hospitalisation), accident grave ou décès, sinistres entraînant des dommages importants à votre domicile, licenciement ou modification de vos congés du fait de l'employeur, par suite de convocation à un examen ou devant un tribunal. L'intégralité des clauses du contrat d'assurance annulation est consultable sur demande et sur www.campez-couvert.com. En cas d'annulation ou d'interruption de séjour, pour une cause rentrant dans le cadre du contrat souscrit, dans les 48 heures suivant la survenue du sinistre, vous devez déclarer votre sinistre par internet : www.declare.fr ou par e-mail : claims@declare.fr ou par courrier à :
Gritchen Tolède Associés - Service Sinistres – 27 rue Charles Durand - CS 710139 - 18021 BOURGES Cedex.

Sans cette assurance et sauf s'il a souscrit à l'offre sérénité, le client ne sera en aucun cas remboursé des sommes versées s'il est contraint d'annuler ou d'écourter son séjour.

6/ Conditions de paiement du solde

Le client réglera obligatoirement et en totalité le solde de son séjour 1 mois avant son arrivée. L'acompte versé sera déduit du montant total du séjour (pas les frais de dossier). A défaut, la réservation sera considérée comme annulée et il ne sera procédé à aucun remboursement de l'acompte. Les taxes de séjour seront à payer à l'arrivée.

Modes de règlement acceptés:
- Carte bancaire
- Chèque Bancaire Français libellé à l'ordre de Chasteuil-Provence
- Chèques Vacances, au nom d'un des titulaire du séjour, à envoyer en recommandé
- Chèques Vacances connect
- Transfert Bancaire International

7/ Modification de séjour

7.1 Modification du fait du loueur

Dans le cas où le loueur serait dans l'obligation de modifier les prestations initialement prévues au séjour, elle mettra tout en œuvre pour fournir des prestations similaires. Le client pourra soit accepter la modification soit résilier le Contrat et obtenir le remboursement des sommes versées, dans les conditions visées à l'article R.211-9 du Code du tourisme ci-dessous.

7.2 Modification du fait du client

Tout changement de dates ou type d'hébergement est considéré comme une modification du séjour. Selon les disponibilités, le loueur tachera de mettre tout en œuvre pour accéder à cette demande.

A partir de 14 jours avant la date d'arrivée prévue et pour tout séjour entamé, le séjour n'est plus modifiable. Les possibilités et frais de modification du séjour varient en fonction de l'offre choisie par le client.
· Offre classique : avec frais jusqu'à 30 jours avant l'arrivée prévue.
· Offre sérénité : jusqu'à 7 jours avant l'arrivée prévue, le séjour peut être modifié gratuitement s'il a lieu dans la même année.

8/ Annulation et intérruption de séjour

8.1 Annulation du fait du loueur

En cas d'annulation du fait du loueur, sauf en cas de force majeure, le client sera intégralement remboursé des sommes

versées conformément à l'article R132-2 du code de la consommation. Cependant, cette annulation ne pourra pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

8.2 Annulation totale ou partielle du fait du client

Si le client souhaite annuler, il devra avertir le loueur soit par courrier soit par mail dès la survenance d'un événement empêchant son arrivée. Les délais sont calculés à la date de réception de la demande.

Dans tous les cas d'annulation, les frais de l'option assurance annulation éventuellement souscrite lors de votre réservation ne seront pas remboursés. A compter d'un mois avant la date d'arrivée prévue, le client a l'obligation de verser au loueur l'intégralité du prix du séjour et le séjour n'est plus annulable.

Les possibilités d'annulation du séjour varient en fonction de l'offre choisie par le client.
· Offre classique :Jusqu'à 30 jours avant la date d'arrivée prévue, le loueur conserve l'acompte versé par le client
;
· Offre sérénité : Jusqu'à 30 jours avant la date d'arrivée prévue, l'acompte versé par le client est intégralement remboursé à l'exception des frais de l'option assurance annulation éventuellement souscrite lors de votre réservation.

9/ A l'arrivée du client

9.1 Généralités

En cas de non présentation du client le jour prévu de l'arrivée (no show) et en l'absence de message de sa part indiquant le report de sa date d'arrivée, l'hébergement sera retenu jusqu'au lendemain 12h. Passé ce délai, l'hébergement sera de nouveau offert à la vente, aucun remboursement ne sera effectué : la totalité du séjour est due.

En cas d'arrivée retardée, le client paye à compter du jour d'arrivée initialement prévu. Il ne sera fait aucune remise pour « arrivée tardive ».
Pour toute arrivée ne correspondant pas aux indications du formulaire de réservation, l'accès au camping pourra être refusé et le séjour annulé : le règlement du séjour sera conservé par le loueur ainsi que l'éventuelle cotisation assurance annulation et interruption de
séjour.

9.2 Emplacement

L'emplacement sera à disposition du client à partir de 14h.

9.3 Logement

La location sera à disposition du client à partir de 16h.

A la remise des clefs, une caution de 100€ sera demandée au client pour les éventuels dégâts causés à la location. Une autre caution de 50€ est destinée à couvrir les éventuels frais de nettoyage s'il n'a pas été effectué convenablement.

L'équipement du chalet loué est inventorié avant l'arrivée du client. Le client devra vérifier et prévenir le loueur de toute anomalie au plus tard le lendemain de son arrivée. Aucune remarque ne sera prise en compte au-delà de ce délai.

10/ Pendant le séjour

Le client est responsable de la surveillance de ses objets personnels. Il est également responsable de tous les dommages survenant de son fait et doit, en conséquence, être assuré au titre de sa responsabilité civile.

Le client doit se conformer aux dispositions du règlement intérieur, affiché à la réception. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite. Le non-respect de ce règlement pourra entraîner l'expulsion du client sans donner lieu à aucun remboursement.

Le client ne peut en aucun cas utiliser les prises électrique de son logement ou bien celle du boîtier électrique pour recharger son véhicule électrique ou hybride.

11/ Au départ du client

11.1 Généralités

Tout départ anticipé du fait du client ne pourra donner lieu aucune ristourne ou remboursement. Si le client désire prolonger son séjour, ceci ne sera possible que dans la mesure des disponibilités et avec l'accord préalable du loueur.

11.2 Emplacement

Au jour du départ prévu, l'emplacement doit être libéré avant midi. A défaut, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur. L'emplacement doit être rendu débarrassé de tout encombrants (branches, pierres...) et les éventuelles tranchées doivent être rebouchées.

11.3 Logement

La veille du jour de départ indiqué sur le contrat, le client doit informer la réception de l'heure prévue pour son départ. Dans le cas où le client ne souhaite pas effectuer le nettoyage final, il peut souscrire au « forfait ménage » selon les tarifs en vigueur.

Le jour du départ, le logement doit être libéré au plus tard à 10h du matin. A défaut, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

L'état des lieux de sortie est effectué dans la journée qui suit le départ. Les cautions seront restituées au plus tard 48h après le départ du client, après vérification de l'inventaire et de la propreté du logement, déduction faite, éventuellement, du coût du matériel manquant ou dégradé, des frais de remise en état dans le cas où il est constaté que le nettoyage n'a pas été effectué conformément aux instructions données et que le « forfait ménage » n'a pas été souscrit, des prestations impayées. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

12 / Animaux

12.1 Généralités

Les animaux de compagnie sont acceptés dans notre établissement, excepté les chiens de 1ère et 2e catégorie, sous réserve notamment de présentation des certificats de vaccination. Lorsqu'ils sont autorisés, ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits aux abords des piscines, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments.

Le client devra emmener son animal faire ses besoins à l'extérieur du camping ou le cas échéant devra ramasser ses déjections. Il est interdit de laisser un animal seul, attaché ou enfermé dans une voiture, sur l'emplacement ou dans un logement.

12.2 Emplacement

Les animaux sont acceptés à titre gratuit

12.3 Logement

Les animaux sont acceptés moyennant une redevance.

13/ Litige - Médiation

Si, malgré toute notre volonté de vous satisfaire pleinement, vous avez des réclamations, nous vous demandons d'en informer immédiatement la personne chargée de l'accueil sur place qui s'efforcera de vous apporter une réponse. En cas de persistance du litige, dans un premier temps, vous devez nous adresser une réclamation écrite à notre service client : Domaine Chasteuil Provence – Route des Gorges du Verdon – 04120 Castellane.

Un mois après, si vous n'obtenez pas satisfaction, vous pouvez vous adresser au service de médiation du Centre de la Médiation de la Consommation des Conciliateurs de Justice au 14 rue Saint Jean 75017 Paris, représenté par son président Monsieur Alain Yung-Hing.

14/ Image

En acceptant les présentes Conditions Générales de Vente, le client autorise expressément et à titre gratuit, la SARL Chasteuil Provence, ou toute personne désignée par elle, à le photographier, le filmer ou l'enregistrer pendant son séjour et à utiliser les dites images, vidéos et enregistrement et ce pour une durée de 5 ans. Cette autorisation vaut également pour toutes les personnes hébergées avec le client. Elle a pour but d'assurer la promotion et l'animation de l'établissement sur son site internet, ses brochures, Facebook, Instagram ou dans les guides touristiques.

Si vous ne souhaitez pas être photographié ou filmé, il vous suffit de le signaler par écrit à la réception à votre arrivée.

15/ Informatique et liberté

Les informations communiquées par le client à l'occasion de sa commande sont collectées et stockées par le loueur selon le respect de la RGPD en vigueur. Elles seront utilisées pour le traitement de la commande, pour renforcer et personnaliser la communication, pour récolter les avis clients, pour développer l'offre de services réservés aux clients et pour réaliser des
études statistiques.

Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles le concernant. Le client dispose également d'un droit de refuser le traitement, de solliciter une limitation de celui-ci et enfin le droit à la portabilité des données à caractère personnel.
Pour cela il suffit d'en faire la demande par écrit au loueur en indiquant le(s)s noms et prénom(s) des clients concernés.